

سلطة ضبط البريد والاتصالات الإلكترونية
AUTORITÉ DE RÉGULATION DE LA POSTE ET DES
COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

2025

L'ARPCE par les
chiffres

01, Rue Kaddour Rahim Hussein Dey 16005 Alger

info@arpce.dz

+213 (0) 23 77 16 64 / +213 (0) 23 77 16 67

www.arpce.dz

3333



L'ARPCE décide :

Cinquante-six (56) décisions ont été prises par l'Autorité de régulation dans le cadre des missions qui lui sont assignées par la loi n° 18-04 du 10 mai 2018, on cite notamment :

- **Une (1)** décision portant approbation de la convention d'itinérance national pour l'acheminement des appels d'urgence ;
- **Une (1)** décision portant procédure de contrôle d'identification des abonnés des opérateurs de communication Electroniques titulaires de licences de téléphonie mobiles ;
- **Trois (3)** décisions portant assignation des fréquences dans la bande GSM 900 Mhz aux trois opérateurs de la téléphonie mobile ;
- **Une (1)** décision fixant les conditions de délivrance et de renouvellement du certificat d'enregistrement, ainsi que les conditions d'exploitation et de fourniture des services postaux relevant du régime de la simple déclaration ;
- **Quatre (4)** décisions portant approbation des catalogues d'interconnexion des opérateurs de la téléphonie fixe et mobile (2025-2026) ;
- **Quatre (4)** décisions portant sur des sanctions pécuniaires à l'encontre des opérateurs de la téléphonie mobile ;
- **Une (1)** décision portant sur des sanctions pécuniaires à l'encontre d'un opérateur de service de communications électroniques ;
- **Dix-huit (18)** décisions portant sur des sanctions pécuniaires à l'encontre des opérateurs des services postaux.

L'ARPCE contrôle :

- **Deux (2)** campagnes de contrôle des services de téléphonie mobile, menées auprès des trois (3) opérateurs, couvrant l'autoroute Est-Ouest ainsi que six (6) routes nationales et six (6) autoroutes ;
- **Cent quarante-deux (142)** missions de contrôle des opérateurs de fourniture de services de communications électroniques relevant du régime de l'autorisation générale ont été menées, ayant concerné 104 opérateurs et couvert 123 points de présence
- **Deux (2)** opérations de contrôle de l'identification des abonnés des opérateurs de téléphonie mobile (ATM, OTA et WTA), portant sur un total de neuf cent soixante-dix-sept (977) échantillons ;
- **Une (1)** campagne de contrôle du processus de digitalisation de la commercialisation des cartes SIM mises en place par les trois (3) opérateurs de la téléphonie mobile, couvrant quarante-six (46) points de vente ;
- **Sept cent quatre-vingt-trois (783)** missions de contrôle ont été effectuées au niveau des sièges sociaux ainsi que des points de présence de soixante-quatorze (74) opérateurs de services postaux, relevant du régime de l'autorisation (CAI) et du régime de la simple déclaration.
- **Dix-neuf (19)** opérations de contrôle de l'exposition du public au champ électromagnétique ;
- **Sept (07)** opérations de contrôle des liaisons FH ;
- **Six (06)** opérations de contrôle du spectre des fréquences de la 5G.

L'ARPCE délivre des titres juridiques et encadre l'accès au marché :

❖ Activités liées à la fourniture des services de communications électroniques

- **Quarante (40)** autorisations générales (nouvelles demandes) pour l'établissement, l'exploitation et/ou la fourniture des services de communications électroniques au public ;
- **Sept (7)** autorisations générales (régularisations) pour l'établissement, l'exploitation et/ou la fourniture des services de communications électroniques au public ;
- **Une (1)** autorisation générale portant extension de services pour l'établissement, l'exploitation et/ou la fourniture des services de communications électroniques au public ;
- **Trois (3)** décisions d'annulation des autorisations d'exploitation des services de communications électroniques.

❖ Activités liées à la fourniture des services postaux

- **Quatre-vingt-treize (93)** certificats d'enregistrement pour l'exploitation des services postaux relevant du régime de la simple déclaration (régime intérieur) ;
- **Dix (10)** décisions de retrait des certificats d'enregistrement pour l'exploitation des services postaux relevant du régime de la simple déclaration.
- **Six (6)** décisions d'annulation des certificats d'enregistrement pour l'exploitation des services postaux relevant du régime de la simple déclaration ;
- **Caducité d'un (01)** certificat d'enregistrement pour l'exploitation des services postaux relevant du régime de la simple déclaration.

L'ARPCE accompagne les acteurs du numérique :

❖ Activités liées à l'exploitation des moyens de cryptographie

- **Trois cent quatre-vingt-quatre (384)** autorisations d'exploitation des moyens de cryptographie ont été délivrées.
- **Vingt-quatre (24)** autorisations d'acquisition de moyens de cryptographie ont été délivrées.
- **Trois cent quatre-vingt-huit (388)** demandes d'information sur la classification des moyens de cryptographie traitées.

❖ Activités liées à l'homologation

- **Six cent quarante-deux (642)** certificats de conformité délivrés pour des équipements et installations radioélectriques destinés à être connectés aux réseaux ouverts au public ;
- **Mille trois cent trente-deux (1332)** demandes d'information en matière d'homologation ont été traitées ;

L'ARPCE gère les ressources rares :

❖ Gestion des ressources en numérotation

- **Douze (12)** numéros courts/longs attribués ;
- **Six (6)** numéros courts/longs renouvelés ;
- **Cinq (5)** numéros courts/longs résiliés.
- **Deux (2) blocs** de numéros d'une capacité d'un million chacun ont été attribués pour deux opérateurs de la téléphonie mobile.

L'ARPCE consultée :

- **Vingt-trois (23)** résolutions portant avis et recommandations de l'Autorité de régulation dans le cadre des dispositions de l'article 14 de la loi n° 18-04 du 10 mai 2018, principalement sur :
 - ❖ Projet de dossier d'appel à la concurrence pour le lancement du processus d'octroi de licences 5G ;
 - ❖ Projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'homologation des équipements de communications électroniques ;
 - ❖ Projet de décret exécutif portant approbation du renouvellement de la licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques ouvert au public par satellites de type GMPCS et de fourniture de services de communications électroniques au public, attribuée à la société « Algérie Télécom Satellite Spa » ;
 - ❖ Le dossier de lancement de la procédure d'adjudication par appel à la concurrence pour l'octroi de trois (03) licences d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques mobiles ouvert au public de cinquième génération (5G) et de la fourniture de service y afférents ;
 - ❖ Le projet de décret exécutif fixant les tarifs des services postaux et services financiers postaux du régime de l'exclusivité et du service universel de la poste ;
 - ❖ La convention d'itinérance nationale pour l'acheminement des appels d'urgences conclue entre les opérateurs de la téléphonie mobile ;
 - ❖ Le projet d'arrêté fixant la date de lancement de l'adjudication par appel à la concurrence pour l'octroi de licences d'établissement et d'exploitation de réseaux de communications électroniques ouverts au public mobile de cinquième génération (5G) et la fourniture de services y afférents ;
 - ❖ Le projet de décret exécutif portant approbation du renouvellement de la licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau fixe de communications électroniques ouvert au public et à la fourniture des services y afférents, attribuée à la société « Algérie Télécom Spa » ;
 - ❖ Les dispositions de l'article 40, l'annexe II « qualité de service » et l'annexe IV « sanctions » du cahier des charges annexe au projet de décret exécutif portant approbation du renouvellement de la licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau fixe de communications électroniques ouvert au public et à la fourniture des services y afférents, attribuée à la société « Algérie télécom spa » ;
 - ❖ Le projet de dossier de lancement d'adjudication par appel à la concurrence pour l'octroi de licences d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communication électroniques ouvert au public par satellites en orbite non géostationnaire « NGSO » et à la fourniture de services y afférents.
- ❖ **Quatre (4)** résolutions d'amendement des catalogues d'interconnexion des opérateurs de la téléphonie fixe et mobile (2025-2026).
- ❖ Le projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'Homologation des équipements de communications Electroniques.

L'ARPCE examine les offres des opérateurs :

- **Soixante-treize (73)** offres permanentes et promotionnelles ont été examinées.

L'ARPCE protège les abonnés :

- **Sept mille cent vingt (7120)** réclamations ont été introduites et traitées avec les opérateurs concernés ;
- **Quatre (4)** campagnes de sensibilisation ont été menées au profit des abonnés de la téléphonie mobile portant notamment sur le bon usage de la carte SIM et l'homologation des terminaux.
- **Un (1)** code unique ***254#** a été mis en place, ce service dénommé « **Arkami DZ** », permet aux abonnés de connaître le nombre de cartes SIM enregistrées en leur nom auprès de leur opérateur.

L'ARPCE participe et organise des événements du secteur :

❖ Douze (12) participations à des événements internationaux

- Le Sommet mondial sur la Société de l'Information (SMSI+20) 2025 ;
- Le symposium mondial des Régulateurs (GSR 25) ;
- La Conférence Mondiale du Développement des Télécommunications (CMDT-25) ;
- Programme de renforcement des capacités sur l'adoption de l'IPv6 en Afrique ;
- MWC de la GSMA Doha 2025 ;
- 28^{ème} Congrès de l'Union Postale Universelle ;
- Participation au 20^{ème} Symposium mondial sur les indicateurs de télécommunication/ICT (WTIS-25) et à la 16^e réunion du Groupe d'experts sur les indicateurs de télécommunication/ICT (EGTI) ;
- Première réunion Plénière de la Commission 5 de (l'UIT-T) ;
- La deuxième réunion Plénière de la Commission 5 de (l'UIT-T) ;
- La 43^{ème} session du Conseil d'Administration de l'UPAP ;
- Programme de formation de la GSMA sur la Cybersécurité dans le Contexte des Télécommunications Mobiles ;
- EG-ATRC : Programme de formation : Homologation et licences.

❖ Trois (3) participations aux événements nationaux

- CTO Forum Algeria du 17 au 19 février 2025 ;
- Algeria Connect du 6 au 8 avril 2025 ;
- Ict Africa Summit du 21 au 23 avril 2025.

❖ Deux (2) événements ont été organisés par l'ARPCE

- Lancement officiel des services de la signature et certification électroniques dans la branche économique le 16.02.2025 ;
- L'attribution provisoire des licences de la 5G le 03.07.2025.

L'ARPCE lance les services de signature et de certification électroniques dans la branche économique :

- **Cinquante-deux (52)** opérateurs économiques enregistrés au niveau du portail AECE RA Portal ;
- **Quatre-vingt-cinq (85)** séances de travail et de sensibilisation organisées avec les opérateurs économiques publics et privés ;
- **Seize opérateurs (16)** opérateurs économiques clients de l'AECE ayant acquis des certificats électroniques.